



HAL
open science

Nouveau syndicalisme au Japon

Dominique Andolfatto

► **To cite this version:**

Dominique Andolfatto. Nouveau syndicalisme au Japon. Les études sociales et syndicales, 2007.
halshs-00387342

HAL Id: halshs-00387342

<https://shs.hal.science/halshs-00387342v1>

Submitted on 5 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Dominique Andolfatto
IRENEE, Université de Lorraine

Nouveau syndicalisme au Japon

Publié par *Les Etudes sociales et syndicales* (IST, Paris)
19 janvier 2007

En ligne : <https://www.istravail.com/actualites-etudes/les-etudes-sociales-et-syndicales/10320-nouveau-syndicalisme-au-japon.html?highlight=WyjqYXBvbiJd>

Au pays du soleil levant, le taux de syndicalisation demeure relativement élevé : 19,6 % des salariés japonais adhéraient à un syndicat en 2003. C'est presque trois fois plus que les salariés français (7% de syndiqués en 2005). Mais la syndicalisation y semble paradoxalement moins visible - ou plus discrète - qu'en France. Elle ne paraît pas revêtir la dimension sociale - ou militante - qu'elle conserve ici. Il est vrai que le syndicalisme a longtemps participé dans les grandes entreprises japonaises d'un modèle de relations sociales fortement intégré sinon consensuel. Les syndicats « coopéraient » avec les directions d'entreprise. Ils étaient en quelque sorte partie prenante d'une culture d'entreprise. Les adhésions étaient collectives (et donc quasi-obligatoires). Chaque printemps était toutefois marqué par le rite du *shunto* : une ouverture démonstrative de négociations avec les employeurs pour revaloriser les salaires.

Si ce modèle, caractéristique du miracle économique japonais de l'après-guerre n'a pas disparu, la récession des années 1990 a conduit à bien des révisions... avant le retour, apparemment, au tournant du millénaire, d'une relative embellie. Comme dans bien d'autres pays, les syndicats japonais ont perdu de nombreux adhérents depuis trente ans. Plus d'un tiers des salariés adhéraient, en effet, à un syndicat dans les années 1970 contre moins d'un cinquième aujourd'hui. Mais les syndicats japonais - il existait jusque dans les années 1980 quatre confédérations (dont deux principales) - se sont refusés à se replier sur leur pré carré. Ils ont cherché à unifier leurs forces, notamment pour davantage peser dans les négociations sociales et, en particulier, face au gouvernement, ce qui se pratiquait jusque-là dans les entreprises. Mais la mondialisation imposait un changement d'échelle. La remise en cause du « modèle social » de la grande entreprise (notamment de l'emploi à vie), la dérégulation, le dynamisme des petites et moyennes entreprises face à la crise, imposaient également un redéploiement et même l'affirmation d'une identité syndicale nouvelle.

6,5 millions d'adhérents pour le Rengo

C'est dans ce contexte qu'a été constituée en 1988-1989 la confédération *Rengo* (confédération syndicale japonaise). Ce processus de fusion a été amorcé dans le secteur privé. Il a regroupé dans un même ensemble la confédération *Domei*, incarnation du syndicalisme d'entreprise à la japonaise, proche - idéologiquement - du parti social-démocrate (centriste), la fédération des

syndicats indépendants *Churitsu Roren*, rejoints en 1990 par la confédération *Sohyo*, influente dans le secteur public et proche du parti socialiste.

Le *Rengo* a cherché à pérenniser voire élargir un modèle d'emploi et de relations sociales propres aux grandes entreprises et, plus largement, à être un porte-parole de leurs intérêts dans l'arène politique. La récession économique, les difficultés et les ambiguïtés de ce rôle politique, la croissance du salariat « non régulier » au Japon (c'est-à-dire ne bénéficiant plus d'un contrat de long terme avec un employeur, selon le système d'emploi traditionnel au Japon), ont conduit à une mutation du *Rengo*, qui va se convertir en une sorte de nouveau « mouvement social », misant sur un rôle plus contestataire. Ce changement tient aussi aux difficultés de la syndicalisation des nouveaux salariés japonais. Le *Rengo* s'était donné pour objectif 10 millions d'adhérents. Mais il n'a jamais dépassé le nombre de 7,8 millions d'adhérents au début des années 1990, avant de refluer progressivement : 6,5 millions d'adhérents revendiqués en 2006.

Le *Rengo* a dû compter aussi avec l'affirmation, sur sa gauche, de nouvelles organisations syndicales, plus radicales dans leurs propositions. En 1989, une partie des adhérents de la confédération *Sohyo*, rejetant la fusion dans le *Rengo*, a favorisé la constitution de deux autres confédérations : l'une proche des « rénovateurs » du parti communiste japonais, la confédération *Zenroren* ; l'autre toujours proche des idées socialistes : la confédération *Zenrokyo*.

Le *Zenroren* regroupait en 2006 un peu moins d'un million d'adhérents. Il prône un syndicalisme « de classe » qui cherche à se rénover (et assez proche des idées de la CGT française). Le *Zenrokyo* compte moins de 200 000 adhérents. IL est surtout implanté dans la région de Tokyo. Ces deux organisations - mais aussi des syndicats locaux (« *community unions* ») qui regrouperaient quelque 20 000 adhérents - se sont tournés vers des adhérents individuels (au contraire des syndicats d'entreprise) et les salariés touchés par la précarité, voire « discriminés » : femmes, travailleurs temporaires ou à temps partiel, travailleurs étrangers, plus largement salariés « non réguliers ».

Vers un syndicalisme plus « moral » ?

Le *Rengo* s'est à son tour intéressé à ce nouveau salariat, cherchant à démontrer - après une solide « auto-critique » - qu'il était capable de changer et de s'adapter à un contexte économique et social plus mouvant et plus incertain. En ce sens, il affiche pour nouveau mot d'ordre : « les syndicats changent et changent la société ». Il encourage désormais les adhésions individuelles, ce qui l'a conduit à mettre en place des structures territoriales alors qu'il se composait à l'origine de syndicats d'entreprise regroupés par branche sectorielle. Cette organisation locale a permis au *Rengo* de s'ouvrir aux petites et moyennes entreprises et, spécifiquement, aux « *community unions* », de mettre l'accent sur les conditions de travail, la défense de l'emploi (et pas seulement l'emploi à vie).

Le *Rengo* s'efforce - à une autre échelle - de défendre les droits syndicaux dans la région Asie-Pacifique alors que les syndicats contestataires lui reprochent habituellement son « coopérationisme » (avec les employeurs) et son manque de solidarité avec les travailleurs de la région. Ainsi, le *Rengo* tente à la fois de concilier les intérêts de la main d'œuvre qualifiée et permanente, sur laquelle a été construit le modèle social japonais, et ceux de la main d'œuvre

« périphérique », aux statuts disparates (ou sans statut), de plus en plus nombreuse.

Le *Rengo* apparaît également comme un membre influent de la nouvelle confédération syndicale internationale (CSI), fondée en novembre 2006 lors du congrès syndical international de Vienne (Autriche), qui a fusionné la CISL (confédération internationale des syndicats libres) et la CMT (confédération mondiale du travail, incarnant la tradition du syndicalisme chrétien).

La CISL s'était d'ailleurs engagée dans la voie de cette fusion lors d'un précédent congrès, à Miyazaki (Japon), en décembre 2004. Le président du *Rengo* - alors Kiyoshi Sasamori - avait souligné à cette occasion la priorité donnée par son organisation au combat contre « la violation des droits syndicaux » et la promotion de « normes du travail », contribuant à affirmer une nouvelle identité pour le *Rengo* et à faire de celui-ci une « locomotive » des droits syndicaux dans la région Asie-Pacifique. En 2003, le *Rengo* s'est aussi opposé au déclenchement de la guerre en Irak en dehors de toute résolution de l'ONU et s'est nettement démarqué de l'attitude du gouvernement japonais, dirigé - jusqu'en septembre 2006 - par Junichiro Koizumi, qui a accepté de soutenir la position américaine.

Incarnation du syndicalisme d'entreprise, et d'un type de relation de connivence avec le patronat et le gouvernement, le *Rengo* a ainsi évolué vers une forme de mouvement plus moral, à tout le moins une forme de syndicalisme plus « politique », qui n'est pas sans rappeler l'évolution des syndicats européens et notamment français. A la « loyauté » envers un système, sinon un modèle, en perte de vitesse, le *Rengo* oppose un rôle de porte-parole social critique et même contestataire. Malgré tout, les Japonais n'ont pas retrouvé le chemin de la syndicalisation. Une certaine indifférence à l'égard de syndicats se renforce même. On doit se demander si ceux-ci ne seraient pas trop distants des réalités de l'entreprise et des réseaux de solidarité effective qui subsistent. Leurs logiques et intérêts organisationnels ne l'emportent-ils pas sur le reste et singulièrement, sur la défense individuelle des adhérents ? Pour les militants moraux que sont devenus les syndicalistes, il est vrai qu'il n'est pas aisé de rivaliser avec cet empire des jeux vidéos, du karaoké et de la consommation que constitue le Japon du 21^{ème} siècle.